



Drôle d'hiver!

LA GAZETTE DU LUMENSONESQUE

N° 40—Janvier 2016

VERRIERES





Jacques ARLES
Vice-président chargé
de la voirie

l'entretien des 540 kms
de voirie représentera
beaucoup
d'investissement
financier mais aussi
humain

La voirie intercommunale

L'année 2015 se termine. Elle a été la première année complète pour la nouvelle Communauté de Communes.

Pour le service « voirie » hormis les travaux de la pelle mécanique accompagnée le plus souvent par le camion 6X4, peu de tâches ont pu être réalisées en régie par les employés communautaires. Comme nous l'avions déjà dit la priorité pour le personnel, est le service des ordures ménagères et nettoyage.

Ce binôme, pelle camion est intervenu aussi bien après des dégâts d'orages ou glissement de terrain, que sur des belles opérations d'alignement de virage ou curage de fossés.

Pour ce qui est de l'investissement, les membres de la Communauté de Communes avaient arrêté pour 2015 un programme important, en mettant pour ce faire une somme considérable avoisinant le million d'euros.

Des fonds ont été utilisés, bien sûr pour la mise en place de grave émulsion ou tout venant et revêtement, mais aussi pour d'autres travaux comme la construction d'un pont en partenariat avec la Communauté de Communes du Lévezou, travaux de reconstruction après les orages de fin 2014, d'achat de filets à neige, mise en place d'enrochements etc...

Pour 2016, quelques restes à réaliser de 2015 permettront de préparer un programme moins ambitieux que l'année précédente au vu de la diminution de la somme allouée au service. En ce début d'année avec l'aide d'AVEYRON INGENIERIE sera élaboré un classement de voirie où dans un premier temps chaque représentant de Commune devra valider la carte de la voirie communale afin d'avoir par la suite un document commun aux 13 communes. Celui-ci permettra de définir les besoins et urgences en matière d'entretien en travaux neufs.

Dans tous les cas l'entretien des 540 kms de voirie représentera beaucoup d'investissement financier mais aussi humain. Pour arriver au meilleur résultat, l'implication des délégués voirie de chaque commune est indispensable pour venir en aide aux techniciens communautaires qui déjà réalisent un travail remarquable.

Jacques ARLES.



**Christian TERMOL-
LIERES**

Vice-président chargé
du développement
économique

« Une convention signée
entre notre Communauté
de communes et Aveyron
Expansion permet de mener
un diagnostic des activités
économiques sur notre
territoire et de d'attribuer
des aides locales
complémentaires
nécessaires aux montages
des dossiers financiers. »

Le développement économique de notre Communauté de

ZONE DES CLAPASSOUS

Cette année 2015 a été marquée par l'installation, sur la zone communautaire des Clapassous, d'une entreprise artisanale aveyronnaise qui s'est installée "**Les chips de l'Aveyron**" dirigée par un jeune entrepreneur, Laurent BANCAREL. Il a démarré son activité le 1^{er} avril 2015 et emploie actuellement deux salariés.



Laurent a choisi de confectionner un produit haut de gamme, avec de l'huile 100% tournesol et il utilise principalement la pomme de terre "Lady Claire". La gamme de ses produits est variée, de la nature, aux herbes, au poivre noir, au piment d'Espelette et de Vitelotte et dernièrement un nouvel emballage plus jeune "Les chips pour mes copains !".

Le choix pour Laurent de s'installer sur cette zone est la proximité avec l'autoroute A75 et le prix du terrain qu'il a pu acquérir à un prix raisonnable.



Le Test Gourmets&Co a classé à la première place la Chips artisanale de l'Aveyron de Laurent parmi les huit qui ont été testées. Bravo Laurent, le territoire a besoin d'entrepreneurs dynamiques qui portent haut les valeurs aveyronnaises.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Le sud-Aveyron, sur le périmètre du Parc Naturel Régional des Grands Causses à l'exception du Séveragais, se dote d'un SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui est un instrument stratégique de mise en synergie des politiques publiques touchant à toutes les dimensions de la vie quotidienne, projet de développement établi pour les vingt prochaines années. Le diagnostic a été réalisé sur l'ensemble du territoire et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est en cours d'écriture.

Parallèlement, notre Communauté de communes a entamé un diagnostic sur l'urbanisme de notre territoire avec des communes dotées d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme), d'autres dotées d'une carte communale et certaines sans document d'urbanisme régies par le RNU (Règlement National d'Urbanisme). Le diagnostic sera terminé au début de l'année 2016 et les élus auront à se prononcer sur la nécessité ou pas de réaliser un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Dans tous les cas les documents d'urbanisme actuels ou le PLUi devront être rendus compatibles avec le SCOT.

MILLAU-VIADUC 2

Sur la zone Millau-viaduc 2, les études d'impact, gestion des eaux pluviales et études environnementales sont en phase terminale. Les réseaux d'eau potable, d'assainissement, de fibre optique et électricité sont arrivés au niveau du futur giratoire pour lequel les travaux seront réalisés en début d'année 2016 ainsi que la création d'un oviduc. Notre collectivité est momentanément ralentie dans son projet.

Mot du maire

Comme chaque année le moment convivial partagé avec la galette et l'édition de la gazette du mois de janvier est toujours pour moi l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de tirer quelques perspectives sur l'année qui commence.

Alors pour ne pas manquer à la tradition, et si vous le voulez, parlons de 2015, première année pleine de notre mandature et qui aura été une année où l'investissement aura été important malgré une conjoncture plutôt difficile. Nous avons réalisé des investissements importants sur notre matériel avec l'achat d'un camion-benne et d'un porte-engin incluant entre autre un broyeur, un motoculteur, une balayeuse qui vont nous permettre de tenir notre engagement zéro phyto. Mais la réalisation phare de l'année 2015 fut sans aucun doute la rénovation de notre salle des fêtes avec la réfection du chauffage, des menuiseries et de l'isolation thermique mais aussi phonique et qui est me semble t'il fort bien réussi.

2015 fut aussi une année compliquée pour nos petites communes, baisses des dotations, nouvelles régions et, dans ce contexte en perpétuelles mutations, je veux ici remercier tous les élus, conseillers et adjoints qui donnent de leur énergie et de leur temps pour faire vivre notre commune.

Pour autant, il apparaît de plus en plus évident que si nous voulons rester le plus longtemps possible encore maître de notre destin ou tous simplement exister il nous faut trouver de nouveaux moyens financiers.

L'équation est complexe, nous ne voulons pas comme semble le faire certaines communes voisines augmenter fortement notre fiscalité, nous travaillons donc sur la maîtrise de nos dépenses, et sur une orientation de nos investissements vers des investissements productifs, en profitant des opportunités.

C'est dans cet esprit que pour l'année 2016, nous allons réaliser le parking des Demoiselles et construire des garages ouverts à la location. En ce début d'année le SIVOM Tarn et Lumensonesque devrait effectuer la rénovation des conduites d'eaux usées rue du Barry et rue des peintres et le SIEDA, l'enfouissement des réseaux secs sur l'entrée du village et jusqu'à la placette des remparts. Nous utilisons ces opportunités pour réaliser concomitamment un réseau pluvial permettant de capter les nombreuses sources dans la rue des peintres.

Toujours dans cet esprit de travailler au plus juste nous terminerons la sécurisation du château et si tout va bien, pour la fin de l'année commencer la rénovation de l'église.

Pour vous dire ce que je ressens et les vœux que je formule pour cette année 2016, j'ai relu les vœux qu'écrivait Jacques Brel en 1968 et qui bien que presque cinquante ans plus tard restent toujours aussi actuels, aussi forts et aussi vrais.

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

Que vous souhaiter de plus après ce merveilleux texte si ce n'est très sincèrement de vous souhaiter une heureuse année 2016, remplie d'amour, et de faire le vœu de nous retrouver toutes et tous ici l'an prochain pour partager notre intemporelle galette.

Bonne année 2016.



Il est difficile de donner une liste exhaustive des travaux effectués sur l'année 2015. Cependant, nous avons essayé de vous les répertorier selon qu'ils ont été exécutés par les employés municipaux, par la communauté des communes ou par des artisans.

<p><u>EMPLOYÉS MUNICIPAUX</u> <u>TRAVAUX SPECIFIQUES 2015</u></p>	<p><u>EMPLOYÉS MUNICIPAUX</u> <u>TACHES RECURENTES</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> * Fin des travaux à la salle archive. La commune a emménagé une salle pour conserver les archives anciennes et récentes : isolation, placo-plâtre, peintures et rayonnages. * Nettoyage de la cour derrière l'atelier municipal * Epareuse d'hiver (environ 3 semaines) et d'été (4 semaines) . * Curage des fossés sur les Aldigièrs, Rouassas, Serre, Molière et Mialas . * Espace commun de Conclou, fin des aménagements . * Aménagement du garage communal rue des acacias pour une meilleure organisation du stockage du matériel . * Salle des fêtes: travaux de préparation avant les travaux d'isolation . * Pose des cache-containers avec dalles béton à Molières, les Cabasses—La Blaquièrre. * Mise en sécurité des ouvertures du château et de la tour: réalisation et pose des grilles. * Déblaiements du parking des demoiselles et du château. * Déblaiement du parking de Vézouillac avec évacuation des gravas sur le parking des Demoiselles . * A Vézouillac, finition du chemin situé sous l'auberge . * Pose d'un candélabre solaire au Bel Air . 	<ul style="list-style-type: none"> * Nettoyage des cimetières (3 fois par an) . * Ramassage scolaire . * Nettoyage de la salle des fêtes et des WC publics . * Entretien des espaces verts et des rues (désherbage, tonte, plantation, balayage, arrosage,...) . * Entretien du matériel . * Entretien des locaux . * Travaux divers pour l'école, participation aux travaux de l'éco-école (nichoirs, ...) . * Elagage . <p>Et tant d'autres menus travaux...</p> <div data-bbox="750 1108 1418 1612" style="border: 2px solid orange; padding: 5px;">  <p>Le parking des Demoiselles a été nommé ainsi en souvenir des anciennes propriétaires: Mesdemoiselles Odette et Marthe Gasc.</p> <p>Après les travaux de déblaiement et de terrassement ainsi que la construction d'un mur de séparation avec la parcelle voisine, plusieurs emplacements de stationnement seront aménagés. De plus, un projet de construction de quelques garages destinés à la location sera mis en œuvre dès la fin des travaux.</p> </div>



Daniel AURIOL
Vice-président chargé du social et du monde associatif

« Notre communauté de communes, en conservant et en améliorant tout ce panel d'activités, donne une attractivité supplémentaire pour l'union de nos communes. »

Commission du social et du monde associatif

Intervenant dans le domaine du sport :

Notre animateur sportif, Didier GUIRAL intervient dans les dix écoles avec 237 élèves pour un total de 44h15 par semaine incluant le périscolaire sur 3 communes ; il encadre le tennis pour l'association Familles Rurales et le tennis de la Muse. Ce nouveau planning permet une économie de temps et de carburant tout en étant aussi efficace.

En novembre a lieu un regroupement sportif sur le stade de Saint-Victor dont le thème était la balle ovale. Malgré le froid on a pu



Activité sportive du stade de Costecalde :

L'équipe I de l'entente Costecalde-Lestrade-Broquiès a retrouvé le plus haut niveau départemental. L'équipe II est actuellement en tête de sa poule et l'équipe III honore chaque match. A cela s'ajoute la relève de nos jeunes qui occupent le terrain tous les samedis encadrés par des bénévoles du cru.

Sorties scolaires : Sans en avoir la compétence, la communauté de communes continue à aider au financement des déplacements scolaires.

Intervenante musique : C'est Mme Ludivine VINES qui est chargée d'apprendre la pratique d'un instrument, corriger la voix, sensibiliser les élèves à l'écoute ainsi que la maîtrise dans l'art du mouvement dans les enchaînements dansés.

Deux représentations à l'affiche :

Transport à la demande :

Les parcours des années précédentes ont été reconduits sauf pour Ayssènes et le Truel,

TRANSPORT A LA DEMANDE

A compter de septembre 2015

Vous habitez à :	Vous souhaitez vous rendre à :	Quels jours ?	Heure d'arrivée à destination	Horaire de retour	Coût : Aller simple	Coût : Aller Retour	Qui contacter ?
Castelnau St-Beauzély	MILLAU	Vendredi	9h30	12h	5,00 €	8,30 €	Gaëlle GODEFROY 05 65 72 28 67 06 11 43 24 33
Viala du Tarn St Rome de Tarn Saint Victor	Saint-Affrique	Samedi	9h30	12h	5,60 €	9,00 €	Suzanne KUNOW 06 77 07 12 99
Montjaux Viala du Tarn St Rome de Tarn	MILLAU	Vendredi	9h30	12h	5,60 €	9,00 €	Suzanne KUNOW 06 77 07 12 99



Francis MANCINO
Vice-président chargé
du tourisme

Le tourisme

Après le site internet, l'office du tourisme du la Muse et des rases du tarn édite désormais sa lettre d'information ...

Le but de cette lettre est d'annoncer les grands rendez-vous de l'Office et de promouvoir ses réalisations. Sur ce premier numéro nous vous proposons une petite rétrospective de l'année 2015 avec les chiffres et les événements clé de la saison.

Vous la recevrez par courrier ou par mail une fois par trimestre. Elle pourra répondre à vos questions,



vous informer sur les nouveautés, ce sera un lien utile au développement touristique auquel vous participez activement.

Office de Tourisme Muse et Rases
05 65 62 50 89
contact@tourisme-muse-rases.com
www-tourisme-muse-rases.com

Si vous aussi vous souhaitez être abonné à cette lettre d'information trimestrielle envoyez-nous un @-mail ou allez sur le site :

« les syndicats d'initiatives et les points d'informations qui intervenaient précédemment sur notre territoire ont laissé la place à l'office de tourisme intercommunal »



La promotion

- Les Editions 2015
 - Le dépliant d'appel : Document de promotion des hébergements, restaurants et activités du territoire. Diffusion : 2000 exemplaires.
 - La carte des randonnées pédestres et circuits : Document de promotion des sentiers de randonnée et circuits touristiques automobiles édité à 4000 exemplaires.
 - L'agenda des festivités : édité à 100 exemplaires disponibles à l'office de tourisme.
 - Les guides pratiques Visiter/Souper/Déguster et Dormir : Guides de destination réalisés avec le réseau des OTS du Pays de Roquefort et attribués par les 7 offices de Tourisme.
 - Le plan des capacités : Édition spéciale à destination des familles éditée à 10000 exemplaires.
- Le Site internet
 - Lancement du nouveau site internet de l'OT en avril 2015.
 - Nombre de visites : 17 038
 - Durée moyenne des visites : 2 minutes

La Coordination

- Réunions
 - Participation de l'OT à l'édificatif d'automne du réseau des offices du Pays de Roquefort
 - Programme de la journée : visite guidée de Castelnaud-Pégayrols, de l'Église de St-Victor, et des sites du Vieux Berger à Roquefort. Déguster à l'Auberge du Valadour-Tarn.
 - 50 prestataires participants
 - Ateliers ANI
 - L'Animateur Numérique du Territoire : il a pour mission d'accompagner les professionnels locaux du tourisme, pour accroître leur performance sur internet. Il reste en veille de l'actualité numérique.
 - Les ateliers organisés chaque année par les offices de tourisme du réseau Pays de Roquefort vous apportent des connaissances numériques afin de mettre en valeur votre offre sur internet.

Notre prochaine lettre d'information paraîtra début janvier avec les projets à venir pour 2016....

Le site internet Muse et Rases du Tarn a été lancé le 1er janvier 1978 modifié par la loi du 4 août 2004 encadrant la mise en œuvre des cahiers ou des cahiers de données à caractère personnel ou à caractère automatisé. Vous disposez d'un droit de consultation, de rectification et de suppression des données qui vous concernent par : si que la loi enjoint que et Libertés.

Pour une meilleure maîtrise du budget, la majorité des travaux sont exécutés par les employés municipaux Frédéric Pons et Jean-Jacques Douziech qui doivent assurer des tâches nombreuses et variées. Pour n'en citer que quelques unes : ramassage scolaire, entretien des espaces verts, épareuse, nettoyage des fossés, travaux divers pour l'entretien des locaux (électricité, plomberie, bricolage, ...), maçonnerie, déneigement, ...

La communauté des communes est en charge de la voirie communale et chaque année, des travaux sont exécutés sur des lieux différents.

Des artisans sont parfois mandatés sur des chantiers particuliers et ponctuels comme la rénovation de la salle des fêtes, des travaux de maçonnerie conséquents où des interventions sur des chemins.

COMMUNAUTE DES COMMUNES	ENTREPRISES
<ul style="list-style-type: none"> * travaux de revêtement sur le chemin de la Fagette (400m) et le village de Molière . * Décaissement parking des Demoiselles . * Intervention sur le chemin de Conclus à Couyras . * Intervention sur le chemin Cousiniès à l'autoroute . * Béton désactivé rue de l'auberge . * Entretien ponctuel sur toute la voirie communale . * Intervention sur les chemins non goudronnés (fossés, coupe d'eau, reprofilage des chemins, ...): <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les Cruzets ⇒ Turlande ⇒ La Souque-Vézouillac ⇒ La Graillerie—Las Parets ⇒ Chemin du Calsaren 	<ul style="list-style-type: none"> * Isolation de la salle des fêtes et rénovation du chauffage, remplacement des portes et création d'une ouverture. * Revêtement enrobé de la cours d'école . * Travaux de maçonnerie derrière l'auberge et assainissement . * Réfection des chemins des terres noires des Aldiguès à Serre et de Molière au « mât de mesure ».

En ce début d'année, la réhabilitation du château continue. En 2015, des premiers travaux de sécurisation des murs et des voutes avaient été exécutés .

Aujourd'hui, après avoir nettoyé l'intérieur de la tour et de la « bâtisse », les employés communaux ont enlevé gravas et déblais amoncelés depuis des années. L'entreprise Da Costa, aidée de Frédéric et Jean-Jacques s'emploient maintenant à la rénovation et sécurisation des murs d'enceinte. Par la suite, le sol sera recouvert de tout venant pour uniformiser l'esplanade. Le projet devrait être terminé d'ici l'été 2016.

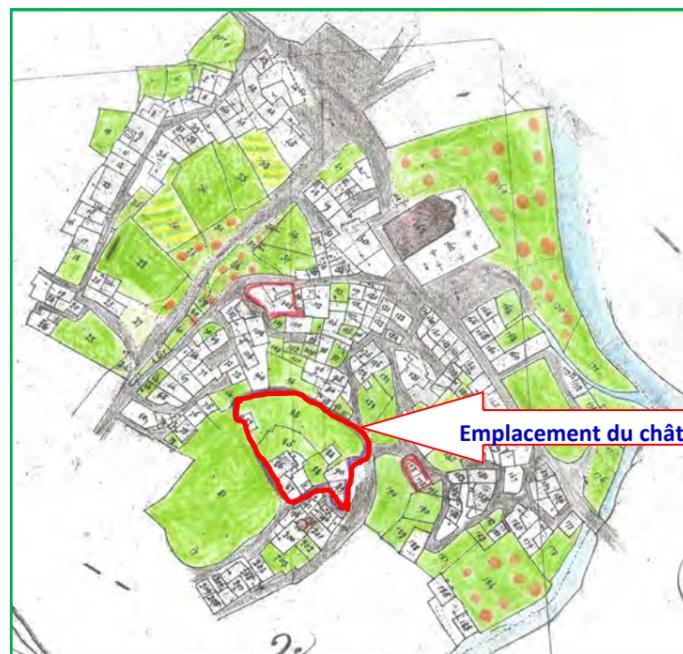
On espère que ce lieu devienne un lieu de promenade, de visite, d'animations. Si vous avez des idées pour animer ce lieu n'hésitez pas ... (théâtre, conte, musique, chorale, ...)



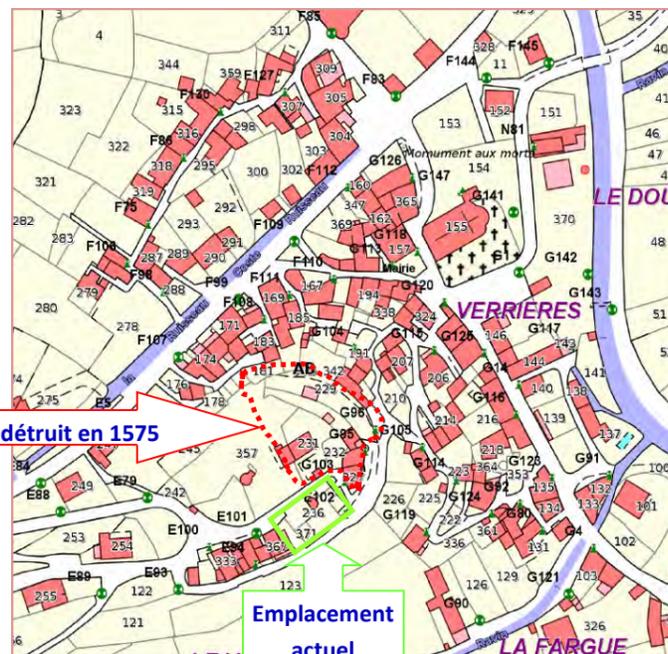
Un peu d'histoire...

Les premiers écrits mentionnant le village de Verrières datent de la guerre de 100ans en 1366. Verrières était un lieu de passage entre le Millavois et le Séveragais et les seigneurs de Séverac érigèrent un château de guet sur les hauteurs de Verrières. «Les seigneurs de Séverac ne firent que de courts séjours au château de Verrières. Jeanne Dauphine d'Auvergne femme de Guy VII de Séverac, qui survécut à son mari , l'habitait pendant les dernières années du XVème siècle. Ordinairement il confiait la garde de ce château à un capitaine. Depuis la fin du XVIIème siècle, probablement, la forteresse n'est qu'un informe amas de ruines» (1)

Si l'on se réfère au cadastre Napoléonien, le château se trouvait alors sur les parcelles actuelles 357(pour moitié)- 227-229-231-232 qui correspondent aujourd'hui à la partie ouest où se trouve le château d'eau et aux habitations Cance et Cammas. Ce lieu stratégique offre une vue de part et d'autre de la vallée du Lumensouesque et semble cohérent quant à sa fonction de guet .



CADASTRE NAPOLEONNIEN 1835



CADASTRE ACTUEL



Bernard CASTANIER
Vice-président chargé de la Commission environnement et Gestion des Déchets

« La mise en place de points de collecte semi enterrés dans les villages a débuté »

Le service de la collecte des ordures ménagères

Chacun de nous produit des ordures ménagères et souhaite en être débarrassé. La communauté des communes procède à la collecte et le syndicat départemental des ordures ménagères (SYDOM) se charge du traitement et de l'élimination. C'est la communauté des communes qui gère ce service.

Le budget voté en avril 2015 s'équilibre en dépenses et recettes à 589 869 €. Les recettes proviennent essentiellement du produit de la taxe des ordures ménagères. Pour cette année 2015 le produit attendu est de 523 286 €. Ce qui signifie qu'il manque 66 583 € qui seront apportés par une subvention du budget général de la communauté. C'est le choix des conseillers communautaires qui n'ont pas voulu augmenter la taxe des ordures ménagères que vous payez avec vos taxes foncières.

Cette subvention a certes diminué de près de 60% par rapport à l'année précédente, mais nous devons tendre vers l'équilibre entre les dépenses et le produit de la taxe. Pour ce faire nous avons pris des mesures pour faire des économies : regroupement des points de collecte et mise en place de containers de grande capacité pour réduire les frais de collecte ainsi que les frais de personnel. Je suis conscient que le fait de déplacer des points de collecte, notamment dans les lieux isolés a pu surprendre certains, mais nous vivons encore dans un monde solidaire ou l'on peut encore s'entraider, et même en ville chaque résident ne trouve pas le point de collecte des OM au pied de sa maison ! La mise en place de points de collecte semi enterrés dans les villages a débuté par St Rome de Tarn, St Beauzely, Les Costes Gozon. Il se poursuivra sur plusieurs années car le coût d'un point revient à 15 000 € HT ! Mais le service de collecte ne se résume pas aux seules ordures ménagères, mais concerne également la collecte et l'élimination des encombrants. Vous pouvez les déposer aux deux déchèteries de St Rome de Tarn et Broquiès, ainsi qu'à Salles Curan et Aguessac pour les riverains de ces deux déchèteries avec qui nous avons conventionné. Pour le secteur de St Beauzely les conseillers communautaires ont décidé de maintenir une benne de collecte ayant le rôle d'une déchèterie annexe. Peut être que tout n'est pas





Jean-Claude FOURNIER
Vice-président chargé des finances

ETAT DES FINANCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le budget général de l'année 2015, qui est le premier de la nouvelle Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn atteint un montant de **2.624.587 €** pour la section de fonctionnement et de **1.443.185 €** pour la section d'investissement.



Un total pour les deux sections de **4.067.772 €**.

Le montant global du budget prévisionnel de la Communauté de Communes, voté le 2 avril 2015, est de 5 135 940 €. Les besoins en fonctionnement s'élèvent à 2 711 788 € laissant un budget de possibilités d'investissement de 2 424 152 € incluant cette année 671 700 € d'emprunts.

Le service Ordures Ménagères a été doté d'un budget prévisionnel de 589 869 € en fonctionnement et de 257 000 € en investissement ; le service voirie de 546 476 € en fonctionnement et de 1000000€ en investissement ; le service actions éducatives de 79 000 € en fonctionnement ; le service tourisme de 78 350 € en fonctionnement; le service transport à la demande de 12 000 €, le service Culture et Associations de 51 950 € dont 17390 € de subventions aux associations ; le service développement économique de 122 033 € en fonctionnement et de 22000 € en investissement.



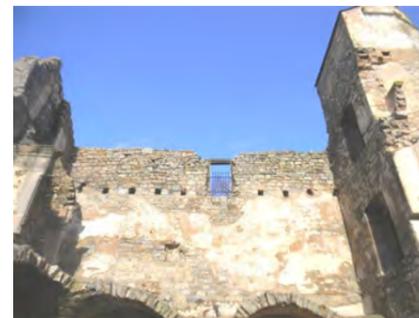
Si les dotations de l'état ont diminuées et si le prélèvement pour le fonds de compensation (F.P.I.C) a été de 100 578 €, les taux des impôts locaux n'ont pas été augmentés (TH : 5,74 %, TFPB : 5,07%, TFPNB : 29,50 % et CFG : 11,30 %).

Quant à la T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) fixée à 12,90 % elle n'a pas non plus été réévaluée .

Le montant de la dette en cours au 31/12/2014 s 'élève à 904 335,34 €

L'annuité en 2015 est de 194 055,27 € (Capital : 160 359,16 € Intérêts : 33 696,11 €)

« Le budget global de la communauté dépasse les 4 Millions d'euros. »



Comme nous l'explique Jacques Freyssange, « il s'agit effectivement de ruines "sol et tour, cour, chateau ".L'ancien château se trouvait sur le "truc" comme on disait alors...Il fut détruit au mois de janvier 1575 par le capitaine Blanc dit "Colombet" au nom des protestants. C'est après ce démantèlement que fut probablement édifié le château actuel dont les tourelles furent arasées à la Révolution et reconstruites par la famille Benoit au 19^e siècle. Donc on peut comprendre les dénominations du cadastre napoléonien qui font état d'un parcellaire abandonné. Quant aux propriétés, elles appartenaient à l'ancien châtelain c'est à dire au seigneur, qui étaient au 17^e et 18^e siècle les Cassan dont un des membres exerçait un office de "secrétaire du Roi " vers 1680. » (2)

Dans la monographie de la commune de Verrières de J.Carrière, on trouve quelques informations concernant le capitaine Blanc dit « Colombet » dont voici l'extrait:

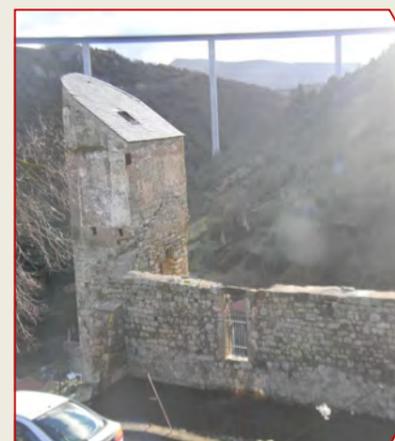
« Verrières fut le théâtre des exploits de Colombet qui s'était signalé à Castelnau deux ans auparavant. Le calviniste de Millau nous le fait connaître: « ...De foict, il s'empara du château de Verrières et en sortit le seigneur; (le capitaine), tellement qu'il print soldats à sa charge lui faisant mille larsins et bragandages et d'extorsions innumérables à tout le peuple. Il prenait femmes et filles per force tante que trouvait à son gré...n'i avait femme et fille que i ausât demeurer. Mais nobtant qu'il fut marié si esse que encores il entretenait deux ou trois filles qu'il avait débauchées, lesquelles faisait servir à sa propre femme. De fait la mère dudit Colombet qui estait avec lui le voisit reprendre de sa mâle conversation. Dont ce mauvais garnement le print et le pendit par ses que i demaura un temps, et puis l'aiait descendue la batit fort et puis ne la envoia... »
Finalement le seigneur de Vezins et Belharga le prirent et feignant de le mener prisonnier « le tombèrent d'un coup de dague, de sorte qu'avec leurs chevaux lui montèrent dessus de faison que lui crevèrent son ventre et que les boïaux en sortirent par terre. » (mars 1575)

En résumé, le château de Verrières est une construction moyenâgeuse; un château de guet sur la route Millau - Séverac construit à l'endroit dit « Le Truc » et détruit en 1575 par le capitaine Colombet.

Par la suite, un nouveau château fut construit à l'endroit actuel dont les tourelles furent détruites à la révolution et reconstruit à nouveau au 19^e siècle.

Comme le démontre la carte postale datée du 07 mars 1924, la bâtisse était intacte à cette époque.

Sa destruction est par conséquent très récente.



Projet 2016

Loin de nous l'idée de reconstruire le château, mais après une mise en sécurité des murs existants, un nettoyage et une réfection de quelques murs d'enceinte, on peut projeter de l'embellir et de rendre ce lieu convivial et vivant.

Toutes les personnes désireuses de s'impliquer dans ce projet sont invitées le SAMEDI 20 février 2016 à 15h00 sur place, au château, pour imaginer œuvres et ouvrages spécifiques à ce lieu.

Venez nombreux, avec vos idées...



UN PROJET ÉOLIEN DE RÉFÉRENCE !

Verrières, un village pas comme les autres

Sensible aux enjeux d'une transition énergétique devenue nécessaire, la commune de Verrières a souvent été sollicitée pour développer un projet éolien.

Une volonté forte animait sa vision du territoire. Un projet de grande ampleur doit d'abord être porté par la collectivité, avec l'aide de professionnels et en toute transparence avec la population. C'est de cette manière que l'on peut créer un projet de qualité, bien accepté et à la mesure du territoire. C'est la seule façon d'en faire bénéficier ceux qui y et en vivent.

Soleil du Midi : une PME pas comme les autres

Une même motivation anime depuis longtemps la PME régionale Soleil du Midi (SDM), développeur « clefs en main » d'énergies renouvelables. SDM exploite aussi des parcs solaires pour son propre compte. Ses associés ont ainsi été un des pionniers, il y a plus de 15 ans, de « l'éolien citoyen » et d'une approche raisonnée des territoires, avec un certain succès : plus de 250 MW de projets éoliens et solaires ont déjà été développés par les associés de SDM. « SDM Développement » est la filiale ingénierie de SDM.



Un projet de référence

De cette rencontre est née le projet éolien de Verrière avec une caractéristique remarquable : il est unique en région dans sa conception, voire au delà. En effet, un parfait partage des responsabilités permettra à la commune de Verrières de détenir 50% des droits du projet lui permettant si tout se passe bien, de détenir plus de 20% de l'installation.

En cumulant investissement, recettes fiscales et dividendes, le projet éolien concentre d'une façon unique les retombées d'une ressource locale sur le territoire. C'est ainsi que doivent se penser les énergies renouvelables, comme une richesse rurale contribuant efficacement à la transition énergétique.

La commune de Verrières a délibérée à l'unanimité le 9 novembre 2015 autorisant le maire à signer une lettre d'intention avec SDM.

Au delà de la commune, des discussions sont d'ores et déjà engagées avec la communauté de communes et avec le Parc Naturel Régional pour les associer dans la dé-

marche. Enfin, fort de cette large implication collective, l'investissement participatif (particuliers, PME locales, etc.) sera encouragé.

L'éolien, une énergie d'avenir

L'énergie éolienne est redevenue la première nouvelle source d'énergie renouvelable dans le monde (plus de 400.000 mégawatts installés fin 2015).

Le seuil des 10.000 MW a été dépassé en France fin 2015 alors que l'Allemagne exploite déjà 40.000 MW !

Il existe une bonne raison à cela : c'est aujourd'hui la moins chère de toutes les énergies !

Enfin, la France possède le 2^{ème} potentiel éolien européen mais il est encore insuffisamment développé (fin 2015, seuls 25% des objectifs 2020 régionaux étaient réalisés). Il faut encore noter que l'Aveyron possède une excellente ressource éolienne.

Les étapes d'un projet éolien

ÉNERGIES ÉOLIENNE & SOLAIRE : DE PLUS EN PLUS COMPÉTITIVES
Source : Rapport BLOOMBERG NEW ENERGY FINANCE, 5 oct. 2015 - BP12/10/15

ANALYSE DU COÛT ACTUALISÉ DE 55.000 PROJETS DANS LE MONDE

ÉOLIEN	73 €/MWh	(-1,75€ en 6 mois)
SOLAIRE	107 €/MWh	(-6,15€ en 6 mois)
CHARBON (moyenne UE)	92 €/MWh	
GAZ (moyenne UE)	104 €/MWh	
NUCLÉAIRE (EPR Hinkley Point)	114 €/MWh	(cf. Cour des comptes)

Avant toute chose, il faut s'assurer de sa faisabilité technique (ressource en vent, raccordement électrique, compatibilité avec la réglementation existante, faible impact sur l'environnement, etc.). SDM a mené ces études de pré-faisabilité en 2014-2015. Elles se sont révélées encourageantes.

C'est le préfet qui autorise un projet éolien. Il ne peut le faire qu'après une longue instruction par ses services d'un dossier de demande de permis de construire, accompagné d'une étude d'impact sur l'environnement, d'une étude paysagère et d'un dossier au titre des « Installations classées pour la protection de l'environnement » (ICPE).



Edito

Notre communauté de communes Muse et Raspes du Tarn se met progressivement en place.

La loi NOTRE (NOUVELLE ORGANISATION Territoriale de la République) permet aux communautés de communes en zone de montagne d'exister à partir de 5000 habitants, ce qui est notre cas.

Notre choix (13 communes rurales) est dicté par nos intérêts communs. Avec la voirie, les ordures ménagères, les zones d'activités, le tourisme à travers notre office, mais aussi des aides aux écoles ou aux associations, notre communauté de communes fait face à ses prérogatives. Pour nous, la proximité et la réactivité sont importantes en milieu rural.

Certes, tout n'est pas encore parfait mais mes collègues vice-présidents ou conseillers communautaires font leur possible.

La qualité de nos routes, l'efficacité de notre service des ordures ménagères (dont le traitement revient de plus en plus cher), la création de la zone d'activités VIADUC 2 et d'autres, un potentiel touristique à valoriser ... les tâches ne manquent pas

Nous y travaillons tous, pour notre territoire, pour vous.

« Avec mon dévouement »

Alain MARC

Président

Le Bulletin d'informations



Sommaire

Edito	2
Les finances	3
Les déchets	4
Le tourisme	5
Le social et les associations	6
Le développement	7
La voirie	8



Sous une maîtrise d'ouvrage conjointe (commune/SDM) et un pilotage SDM, des études environnementales (faune, flore et habitats) sur un cycle biologique complet (une année) sont lancées en faisant appel à des bureaux d'études spécialisés. En parallèle, il faut faire avancer les études

cueillir l'avis de la population.

Si l'autorisation est donnée par le préfet, il faut alors boucler le financement de l'opération (6 mois) avant de lancer le chantier (6 mois).

Les éoliennes une fois installée produiront des kWh verts pendant au moins 20 ans.

Le projet de Verrières

Il est envisagé dans le bois de Vinnac de développer un parc éolien relativement modeste de 6 turbines d'une puissance unitaire de 3 MW (soit une puissance totale de 18 MW). Chacun de ces aérogénérateurs pourront produire l'équivalent de la consommation annuelle de 4.000 personnes.

Le propriétaire forestier a déjà donné son accord, au travers d'une promesse de bail emphytéotique tripartite (propriétaire / SDM / commune).

Selon le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) et son annexe, le Schéma Régional Eolien (SRE), la zone est favorable à l'éolien.

Il est d'ores et déjà estimé que ce projet, étant situé dans une zone d'exploitation de pins des bois de Vinnac, n'aura que peu d'impact vis-à-vis de l'environnement et de la population, la plus proche éolienne étant distante de plus de 1 km de la première habitation.

Les retombées économiques du projet

Classiquement, un projet éolien représente d'abord un investissement (dont une part profite aux entreprises locales) et des retombées fiscales.

Pour le projet de Verrières, ses retombées sont estimées à :

2,3 millions € pour les entreprises locales (8% de l'investissement total).

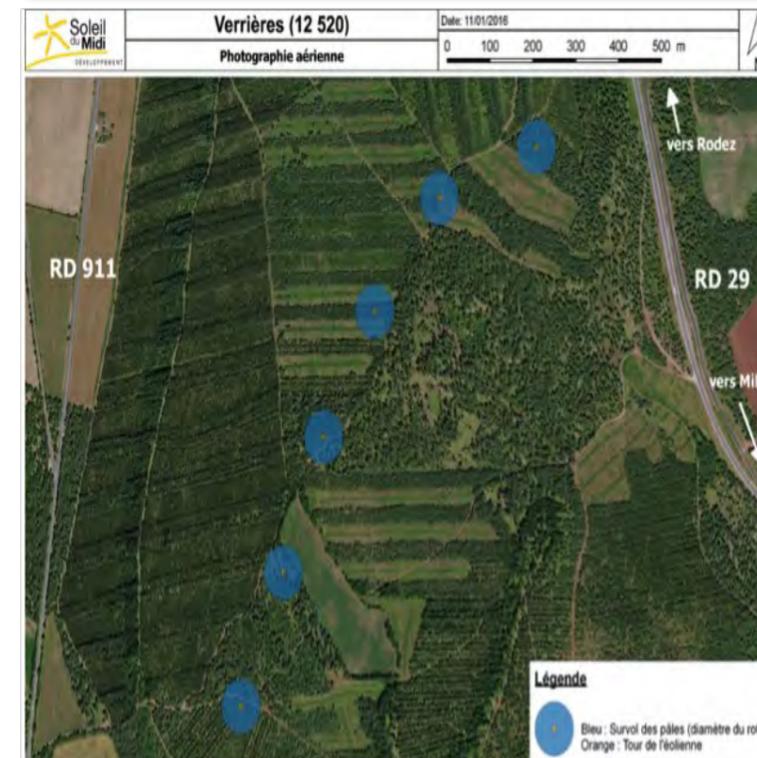
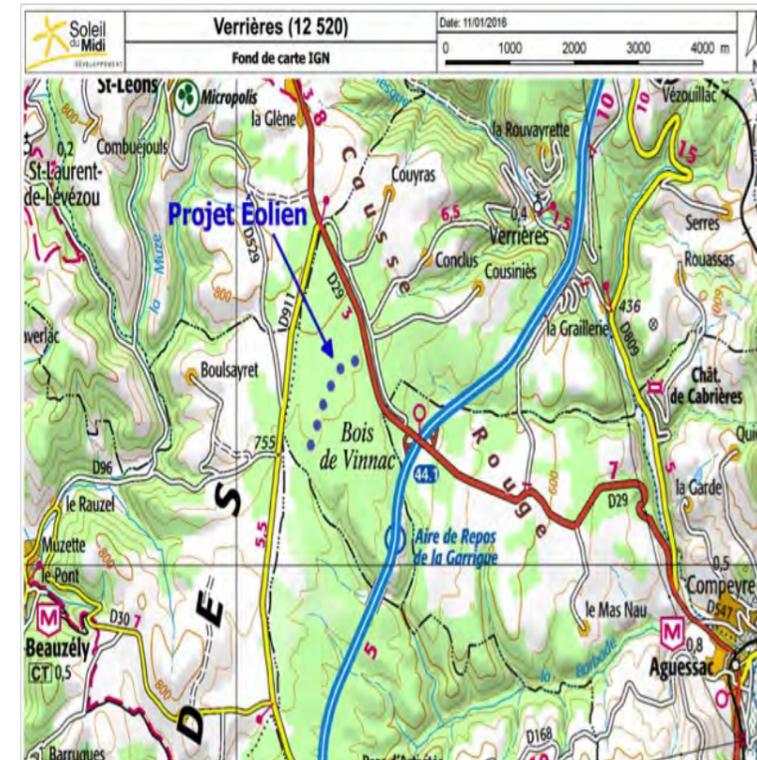
50.000 €/an de retombées fiscales pour la commune.

75.000 €/an de retombées fiscales pour la communauté de communes.

55.000 €/an de retombées fiscales pour le département.

Mais du fait du montage inédit de ce projet, grâce à la vente de ses droits sur le projet, la commune de Verrières pourra choisir de détenir plus de 20% du parc éolien.

Cette part dans le capital devrait générer près de 800.000 € par an de chiffre d'affaires.



techniques : campagne de mesure de la ressource éolienne (installation d'un mat de mesure), études acoustiques, études de raccordement électriques, accès, etc.

Pendant l'instruction, une enquête publique sera organisée sur la commune et les villages alentours afin de re-

Déroulement du projet

Il a été conjointement décidé de créer un « Comité de suivi » du projet qui sera composé d'une dizaine de personnes : conseillers municipaux, SDM, PNR, Intercom, administrations, habitants. Il se réunira plusieurs fois par an pour suivre le projet, valider ses étapes et informer la population. Régulièrement des permanences publiques seront organisées pour informer et entretenir une nécessaire discussion entre tous.

Planning du projet

2016	⇒ Installation d'un mât de mesures pour mesurer la ressource éolienne pendant au moins 12 mois.
	⇒ Lancement des études environ-nementales pour étudier le biotope pendant un cycle complet (12 mois)
	⇒ Lancement des études paysagères.
	⇒ Lancement des études techniques (acoustique, raccordement, accès...).
2017	⇒ Achèvement des études.
	⇒ Rédaction de l'étude d'impact sur l'environnement et du dossier de demande de permis de construire.
	⇒ Dépôt des dossiers d'autorisation.
2018	⇒ Instruction du dossier et réponse
2019	⇒ Si autorisation, montage financier et construction.
2020	⇒ Mise en service.



Mairie de Verrières

Après de nombreuses années de travail en tant que secrétaire de Mairie à Verrières, Catherine Albaric est partie à la retraite. Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite.

La personne qui la remplace est Céline ANDRE.

Nous lui souhaitons bienvenue dans notre mairie et notre commune.

Céline André avait déjà eu l'occasion de travailler à la mairie lors d'un remplacement. Elle travaille également en tant que secrétaire de mairie à Comprégnac et, en fonction de ces nouveaux éléments les horaires d'ouverture au public sont désormais les suivants:

LUNDI DE 9H00 A 13H00

MARDI DE 9H00 A 13H00

Nous rappelons que vous pouvez aussi nous faire parvenir vos demandes par courriel à l'adresse suivante :

mairie-verrieres12@wanadoo.fr



VŒUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE
Les vœux de la communauté des communes de la Muse et des Raspes du Tarn se sont déroulés cette année à la salle des fêtes de Verrières.
Alain Marc, le président, a adressé ses vœux à l'ensemble des habitants, aux élus qui œuvrent pour les communes et pour la communauté des communes, sans oublier le personnel communal et intercommunal.

HEUREUX EVENEMENTS DANS LA FAMILLE PONS

Des heureux évènements ont marqués cette année 2015 dans la famille de Simone et André Pons.

Le 26 septembre, sous un magnifique soleil, Stéphanie leur petite fille et fille de Blandine et Bernard, a dit « oui » à Gabriel Chiquet lorsque Philippe Douziech, conseiller municipal, leur a demandé de confirmer leur désir de parcourir ensemble le chemin de la vie.

Trois semaines après, Simone et André conviaient leurs amis pour leurs noces de diamant : soixante ans de mariages... Un bel exemple pour les jeunes mariés. A la sortie de la messe, les soixantenaires ont eu l'agréable surprise d'être reçus sous la halle du village par des musiciens et danseurs de Lo Gantieirelo.



C'est dans une ambiance de musiques et de danses, que le verre de l'amitié a été levé avec les habitants du village invités à cette fête. A ceux qui leur ont souhaité de célébrer dans cinq ans leurs noces de palissandre, André et Simone ont répondu par un malicieux « pourquoi pas ! ».



Bienvenue à Paul et toutes nos félicitations aux parents.

Paul Arguel-Zarzo

filis de Fanny Zarzo et de Camille Arguel

à Conclous



« Lundi 11 janvier, je partais faire un bowling avec mes collègues; dernière petite course, je traverse un passage piéton et, me voilà transformée en quille! Comme on dit au bowling Striiiiike!

Le joueur était, d'une autre façon, autant effondré que moi.

Pompiers, hôpital,le lendemain retour à Verrières.

Nous vivons dans un monde de plus en plus individualiste, les écrans nous servent de lieu de rencontre, chacun chez soi...

Mais j'habite Verrières!!! Que vous dirai-je? **MERCI, MERCI** à toutes les personnes qui sont venues me proposer leur aide, leur soutien plein d'attentions.

Faut dire qu'on ne m'avait pas prévenu que les contusions me cloueraient sur une chaise à roulettes pendant plus de 15 jours sans compter ma fracture à l'épaule droite.

Sans cet élan de solidarité je ne sais pas ce que j'aurai fait, VOUS êtes épantants!! »

Maryvonne

DECES

Francis Boyer, frère de Dominique Boyer de La Blaquière

Yvette Boutin, maman de Patrick Boutin à Verrières

Jean-Victor Plombat, père de Frédéric Plombat à Conclous

André Nègre, père de Solange Soulage des Crouzets

Thérèse Gaben, maman de Sabine De Fuentes

Toute notre sympathie aux familles et amis touchés par le départ d'un être cher.

SIVU Crèche Halte-garderie**De la Vallée du Tarn****Compte rendu de la réunion SIVU du 2 Décembre 2015 à la mairie d'Aguessac.**

Délégués SIVU présents : Michel ARNAL, Annie BENEZECH, Maryvette BOISSET, Florence CALVI, Isabelle CARTAILLAC, Marie-Dominique BOURDERIOUX, Marie DESPERIES, Martine MABILDE, Bernadette PAILHAS, Lysiane PANAFIEU, Pierrette PORTALIER. Délégués SIVU excusés, Mélanie GRAILLE, Jean-Luc PANEK, SAUSSOL Evelyne.

Délibérations :**1-Vote de l'Indemnités du Trésorier Payeur:**

une nouvelle délibération doit être prise cette l'année concernant l'indemnité allouée au comptable du Trésor par décision du conseil : Décompte présenté par Mme Brezet s'élève à 185.79€ Brut (169.35€ net)-

Le conseil décide de ne pas accorder cette indemnité en raison des restrictions de budget.

Voté à l'unanimité des personnes présentes.

2- subvention 2016 à l'association.

*dans l'attente de la signature du nouveau contrat enfance jeunesse avec la CAF courant 2016, il est décidé de maintenir la subvention pour l'association comme les années précédentes à savoir 100 000€

Les montants par commune restent donc identiques : 18.59€ / habitant (Insee 2008) soit :*afin de faciliter le versement du premier acompte à l'association en début d'année, il est demandé aux communes de procéder au premier versement plus tôt dans l'année (janvier-février).

AGUESSAC : 15784€ - COMPEYRE: 9705€ - LA CRESSE: 9061€ - MONSTUEJOULS : 5336€ - PAULHE : 6358€ - RIVIERE S/TARN: 19371€ - VERRIERES : 7 641€ -

TOTAL 70256€

*Fin 2016, la connaissance des conditions du nouveau contrat enfance et sa signature pourront entraîner des fluctuations sur ces montants.

Schéma départemental de Coopération intercommunale : le SIVU a reçu le document des services de l'Etat comme les toutes communes.

Assurances :

-dommages ouvrages (AXA): le dossier de fin de chantier a été rempli et complété. Il se solde avec un dépassement par rapport au dossier initial. Grâce à une négociation, il sera sans effet sur la prime demandée qui reste identique (il était demandé 1600€ en sup. au départ)

-assurance des locaux (GAN): 2 déclarations de sinistre ont été faites :

*une nouvelle baie vitrée s'est brisée, nouvelle déclaration, il faut envoyer le devis.

*la sonorisation (mise en place avec les travaux) a grillé avec un orage. Une déclaration de sinistre électrique a été faite. A priori, le GAN ne veut pas couvrir ce risque prétextant que la sono est utilisée par l'association (bien que achetée au départ par la SIVU, il l'a donnée à l'association).

L'assurance de l'association ne veut pas la prendre non plus car elle a été payée au départ par le SIVU et donc elle est propriété du SIVU.

Les assureurs vont donc s'entendre entre eux.....

L'agent du GAN a fait savoir que le SIVU avait un taux de sinistre trop élevé et qu'il souhaite rompre le contrat qui nous lie.... Un nouvel assureur sera à chercher en 2016.

-Présentation du budget 2015 réalisé à ce jour et projection 2016.

A ce jour, il n'y pas d'écart notable entre les prévisions et la réalisation :

-le solde du contrat enfance jeunesse n'a pas encore été versé par la MSA (un relance sera faite pour savoir ce qui bloque le dossier)

-les intérêts d'emprunts sont plus bas (que les prévisions) car à chaque versement des subventions pour les travaux, un remboursement équivalent a été fait sur l'emprunt relai.

-l'assurance a remboursé le remplacement de 2 baies vitrées (en charge la facture et en recette le remboursement de l'assurance)

-côté investissement : idem pas d'écart notable :

- le mur légèrement moins élevé que prévu,

-toutes les subventions attendues ont été versées

-les remboursements des nouveaux emprunts sont amorcés.

-Orientations budgétaires pour 2016 :

- pour la subvention à l'association et le versement des communes, la signature du Nouveau Contrat enfance 2016-2020 demandera certainement l'actualisation de ces montants

-travaux prévus:

*sécurisation : mise en place de l'automatisation de la porte d'entrée.

* implantation d'une pelouse (l'association ne souhaitant pas de pelouse artificielle).

*remplacement du moteur d'un store.

Tous les sujets ayant été abordés la séance est levée à 22h00

Une Eco Ecole à Verrières



« Nous avons reçu un label écoécole. C'est un label qui dit que dans notre école nous sommes soucieux de l'environnement. Nous avons fait un jardin potager avec Maryvonne, une personne de Verrières. Nous avons mis en place le compost collectif, tous les habitants du village peuvent y apporter leurs épluchures. Nous avons fait une fresque sur la pollinisation avec Huguette Privat, une habitante de la commune, auteur des livres des aventures de Glan-douille « la route des pins » et Jean Henri Fabre, la Chrysalide de Saint-Léons. Nous avons pêché au lac de Compeyre avec des messieurs de la fédération de pêche. Nous avons fabriqué des nichoirs et des mangeoires avec Renaud (un parent d'élève) et

jean-Jacques (un employé de mairie). Nous avons aussi observé les nids et les oiseaux présents sur l'église et sous la halle. Nous avons visité la propriété de Cécile Leroy à Altecassagne, nous avons vu un verger, des ânes, des nichoirs, un hôtel à insectes et des bassins pour recycler l'eau. Avec Florence du CPIE, nous avons fabriqué des attrape-limaces et nous avons observé des petites bêtes dans le jardin.

Nous avons fait des réunions avec les parents d'élèves, des habitants du village, la Directrice du centre des éclaireurs de Bécours, des représentants de la mairie, les employés municipaux et Florence du CPIE. Ces réunions étaient parfois compliquées à comprendre. Nous avons parlé de biodiversité et de nos projets (le jardin, le compost et un sentier de découverte). Les gens qui visiteront Verrières découvriront des plantes, des oiseaux, observeront différents insectes, écouteront la nature. L'année prochaine, quand nous l'auront terminé, un petit livret guidera les visiteurs et leur proposera des activités.

L'association des parents d'élève et l'équipe éducative, soutenues par les habitants du village, le centre EEDF de Bécours, le CPIE, la LPO Aveyron, le Parc naturel régional des Grands Causses et beaucoup par la mairie de Verrières a obtenu une aide financière de la fondation Nature et Découverte pour la réalisation d'un sentier de découverte. Cette subvention permettra

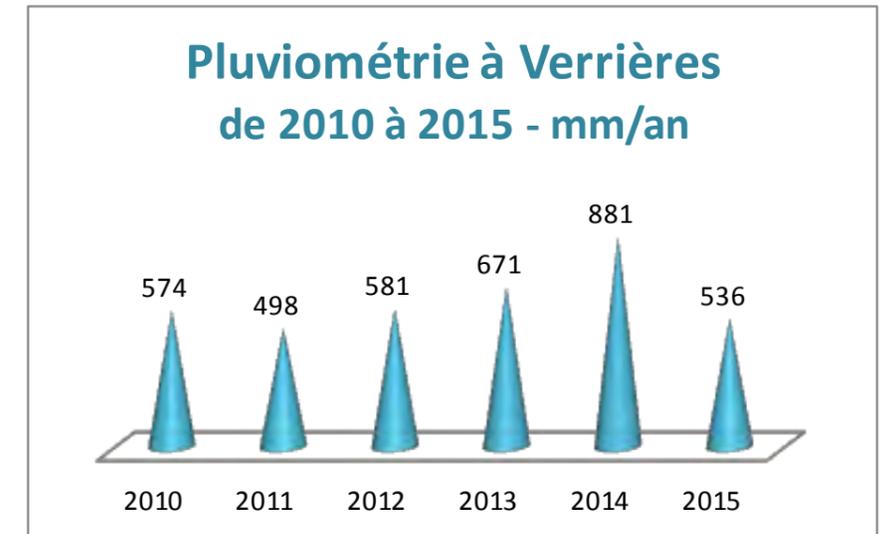
aux associations d'animer des séances scolaires et périscolaires pour guider les élèves à la biodiversité du village et permettra également de faire intervenir les maquettistes pour accompagner les enfants dans la mise en place du livret. Le label éco-école, obtenu suite aux actions menées en 2014-2015, se matérialise sous la forme d'un drapeau, accroché lundi 28 octobre en présence de tous les partenaires.

Vous pouvez suivre les événements de l'école sur blog : <http://www.eco-ecole.org/> et notamment la photo de la semaine et le site de la fondation Nature et Découverte : <http://www.fondation-natureetdecouverts.com/les-projets-soutenus-par-la-fondation/sentier-de-decouverte-de-verrieres-4253>.

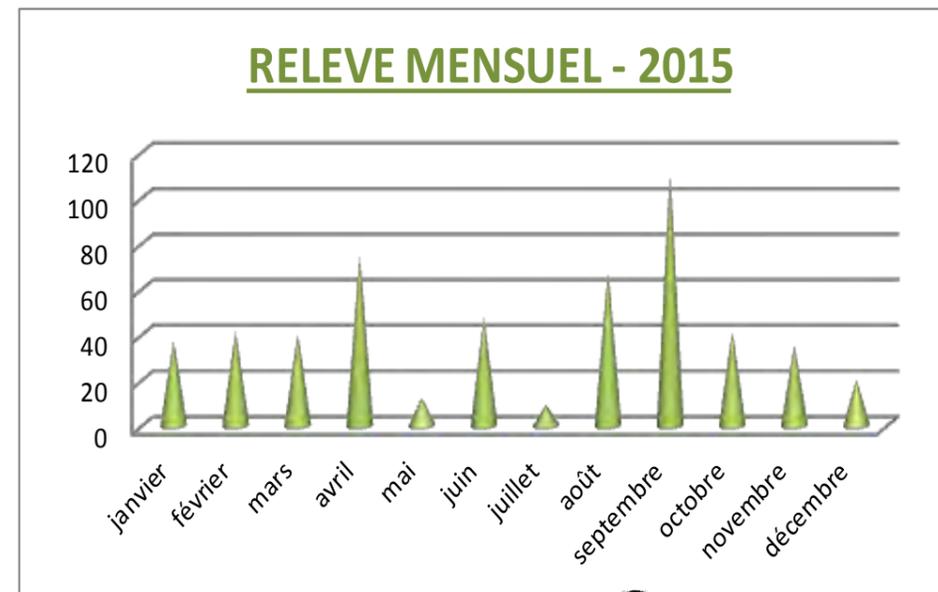


Vous trouverez ci-dessous les relevés pluviométriques correspondant à la quantité d'eau tombée annuellement sur le village de Verrières depuis 2010 et également la pluviométrie de 2015

ANNEE	MM/AN
2010	574
2011	498
2012	581
2013	671
2014	881
2015	536



Depuis 2010, seule l'année 2014 semble avoir donné une pluviométrie « normale » avec 881 mm d'eau alors qu'en 2011 il n'était tombé que 498mm. 2015 a aussi été une année très sèche avec seulement 536mm.



MOIS	MM/MOIS
janvier	37
février	41
mars	40
avril	74
mai	12
juin	47
juillet	9
août	67
septembre	110
octobre	41
novembre	35
décembre	20

RELEVÉS EFFECTUÉS PAR M. ANDRE PONS

DIMANCHE 6 MARS 2016 - COURSE DES TROIS CHATEAUX

Passage par Serre

20ème ÉDITION, DEPART DE COMPEYRE 16KM

Marcheurs Départ à 14h00 — Course enfant 2km Départ à 14h30 — Course Départ à 15h00

LA CHORALE DU FESTENAL DE LA MUSE

Le 27 décembre, la chorale du Festenal de la Musa s'est produite à l'église Saint-Sauveur. Nadal Tindaïre, Papa Nadal Aimat, Cada Nuech, ...et d'autres chants de Noël occitans furent interprétés accompagnés de Jean-Louis Courtial et son accordéon devant un public ravi.

La participation libre du public a permis à l'association de faire un don de 200€ aux Amis de l'église Saint Sauveur.

Après le spectacle, un vin chaud (préparé par Maryvonne Mouysset) et une fouace furent offerts et fort appréciés par le public et les chanteurs.



Istoric de la lenga occitana (per Joan-Loís Cortial)

L'occitan es una lenga romanica (es a dire nascuda del Latin : lenga de l'Empèri roman) coma tantas maitas de l'ensemble miègterrane. Lo periòde de l'Empèri roman es doncas important dins l'estudi de sas originas.

L'occitan est une langue romane (c'est à dire née du latin : langue de l'Empire romain) comme plus de la moitié de l'ensemble méditerranéen. La période de l'Empire romain est donc importante dans l'étude de ses origines.

Vercingétorix es batut per Juli Cesar al sièti d'Alesià en -52 abans Jèsus-Crist.

Vercingétorix est battu par Jules César au siège d'Alésia en 52 avant Jésus-Christ.

La casuda de l'Empèri roman es istoricament marcada per la casuda de Roma en l'an 476.

La chute de l'Empire romain est historiquement marquée par la chute de Rome en l'an 476.

Dins aqueste periòde (de -52 a 476), que s'espandís sus cinc sègles gaireben, Gàlia es romanisada. Lo Latin, lenga de l'Empèri roman es doncas naturalament la basa de totas aquelas lengas apeladas « romanicas » (romanes).

Dans cette période (de -52 à 476) qui s'étend sur près de cinq siècles, la Gaule est romanisée. Le latin, langue de l'Empire romain, est donc naturellement la base de toutes ces langues appelées « romanes ».

Cossí se fa que lo territòri francés de uèi se tròba despartit entre « lenga d'oil » al Nòrd (francés) e occitan al Sud ?

Comment se fait-il que le territoire français de nos jours se trouve partagé entre la langue d'oil au nord (le français) et l'occitan au sud ?

Lo Latin dels romans coneguèt una evolucion diferenta en foncion de :

Le latin des Romains connut une évolution différente en fonction de :

-los substrats linguistics :

les substrats linguistics :

Aquò comença per de condicions de poblament preistoric diferentas. Puèi, la celtisacion (arribada e influéncia dels galeses) es menbra dins la futura Occitània. De poblaments tocan lo sud especificament coma los Ligurs (II^e milenari abans JC) e los Ibèrs (500 ans abans JC). Cal pas oblidar los vièlhs « comptadors » grècs coma Marselha. Lo Latin s'empeuta doncas sus de poblacions ja marcadadas linguisticament d'un biais diferent entre nòrd e sud de Leira.

Ceci commença par des conditions de peuplement préhistorique différentes. En outre le développement de la langue celte (arrivée et influencée par les Gaulois) est moindre dans la future Occitanie. Des peuples atteignent le sud, spécialement les Ligures (2^{ème} millénaire avant J-Christ) et les Ibères (500 ans avant Jésus-Christ). Il ne faut pas non plus oublier les anciens « comptoirs » grecs comme Marseille. Le latin s'est greffé donc sur des populations qui étaient déjà différentes sur le plan linguistique, entre le nord et le sud de la Loire.

- los superstrats linguistics :

les superstrats linguistics :

La casuda de Roma es provocada per las invasions germanicas dichas « barbaras », invasions germanicas que se traparàn diferentas a la debuta : Francs al nòrd, Burgongas mai que mai al sud (e Wisigots tanben). Francs e autres, parlan de lengas diferentas e aqueste superstat germanic farà pas que renforçar una diferenciacion ja existenta entre nòrd e sud.

La chute de Rome est provoquée par les invasions germaniques dites « barbaras » : Francs au nord, Burgondes plus ou moins au sud (et aussi les Wisigoths). Les Francs et les autres tribus parlaient des langues différentes et ce superstrat germanique ne fera que renforcer une différenciation déjà existante entre le Nord et le Sud.

Atelier de langue occitane à la mairie de Saint-Beauzély un lundi sur deux de 17h00 à 18h30 avec Jean-Louis Courtial ou le mardi matin de 9h30 à 11h30 à l'école de Saint Rome de Tarn avec Christiane Vaissière.

Atelier de chants occitans le premier vendredi de chaque mois à la mairie de Saint-Beauzély de 18h00 à 20h00

Atelier de toponymie le 3^{ème} vendredi du mois à la mairie de Saint-Beauzély de 18h00 à 19h30.

Une journée arbres et climat à Verrières

Le 27 novembre, les écoliers ont planté à Verrières dans le cadre de la journée pour le climat.

La France a accueilli du 30 novembre au 11 décembre 2015 la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21). A cette occasion, l'opération « Un arbre pour le climat ! » organisée par la LPO, l'Association des maires de France et la fondation Yves Rocher, sous le parrainage



du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, vise à encourager la plantation de milliers d'arbres pour symboliser l'engagement de tous contre le dérèglement climatique.

L'école et la municipalité de Verrières, engagées dans une démarche éco-école, avec le concours du CPIE du Rouergue, de la LPO Aveyron, du centre EEDF de Bécours et avec le soutien financier de la fondation Nature et Découvertes, ont organisé une journée consacrée à cette thématique, le 27 novembre 2015. Pour matérialiser l'évènement, ils ont planté un tilleul sur la place du village.

Les élèves ont bénéficié durant plusieurs semaines de séances pédagogiques et animations nature sur le rôle des arbres pour préserver la biodiversité et réguler le climat. En soirée, l'association des parents d'élèves (APE) a proposé une soirée grand-public sur le thème des arbres et de la forêt :

A 19 h, les élèves ont présenté leur mobilisation en faveur de la biodiversité et un diaporama de la plantation.

A la suite, l'APE a projeté le film d'animation de Frederic Back « L'homme qui plantait des arbres », d'après le livre de Jean Giono, pour susciter les échanges sur le rôle de la forêt.

A l'issue de cette soirée, une vente de plats salés et sucrés ont été proposés au profit de l'APE et du programme éco-école. L'exposition « Arbres remarquables de l'Aveyron » prêtée par le Parc naturel régional des Grands-Causse, était également affichée à la salle des fêtes à cette occasion.

Pourquoi planter un arbre ?



L'arbre est le symbole de la biodiversité. Son tronc, ses branches, ses feuilles, ses fleurs, ses fruits présentent une multitude de niches potentielles qu'animaux, insectes et plantes colonisent. Cette biodiversité est aujourd'hui plus que menacée. Les causes sont multiples : disparition et dégradation progressive des milieux naturels, surexploitation des ressources, pollution de l'eau, de l'air et des sols, introduction d'espèces étrangères invasives et dérèglement climatique.

Si l'arbre est victime du réchauffement, il est aussi une réponse par son captage du carbone grâce à la photosynthèse. Toutefois, l'opération « Un arbre pour le climat ! » est avant tout une action citoyenne qui rassemble un maximum de citoyens autour d'une cause qui nous concerne tous. Planter un tilleul à Verrières symbolise l'engagement quotidien de la mairie et des habitants dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour la préservation de la nature.

VERRIERES : UN VILLAGE SE MOBILISE POUR LA RESTAURATION DE SON EGLISE

LES AMIS DE SAINT-SAUVEUR, déjà 16 mois d'activité et toujours la même motivation et le même enthousiasme.

Créée en juillet 2014, elle poursuit son but et multiplie les actions afin de réunir les fonds nécessaires à la restauration de l'Eglise Saint-Sauveur.

Le 19 juin 2014, signature d'une convention tripartite entre la Mairie de Verrières, la Fondation du Patrimoine et l'association Les Amis de Saint-Sauveur permettant la défiscalisation des dons.

Le 25 octobre 2015, journée du pain et des soupes maison. qui a réuni une importante assistance. La vente de pain et d'objets réalisés par les verriéroises et verriérois a rapporté la somme de **950 euros**.

Le 19 décembre 2015, les Amis de Saint-Sauveur accueillent les Amis de Saint-Amans de l'Escoudournac qui s'associent à notre action et nous remettent un chèque de 1 200 euros. A cette occasion notre maire, Jérôme Mouriès, annonçait l'octroi d'une subvention exceptionnelle de **2 000 euros**.

MRS BONATERRE, Président des Amis de Saint-Amans, et BENEZET, vice-président, ont pris la parole pour rappeler les différentes étapes des travaux réalisés à Saint-Amans d'Escoudournac et l'aide apportée par les gens de VERRIERES. C'est comme l'indiqua le président « *une forme de remerciement que de remettre aujourd'hui aux Amis de Saint-Sauveur un chèque de 1 200 euros pour la restauration de l'église de Verrières* ».

Le 27 décembre 2015, la Chorale du Festenal de la Musa a donné un concert de chants de Noël dans notre église devant une nombreuse assistance. La recette, soit **200 euros**, a été versée à notre association.

Le 10 janvier 2016, à la salle des fêtes de Boyne à l'issue de l'Assemblée Générale paroissiale, le Père Florent DIXNEUF remettait à notre Président Guy CORDIER un chèque de **10 000 euros** représentant la participation de la Paroisse Saint-Pierre de la Vallée du Tarn et du Causse Noir dans le financement du projet.

A ce jour 44 donateurs ont répondu à notre appel pour un montant de 8 600 euros.

L'association tient à remercier sincèrement les généreux donateurs qui se sont déjà manifestés.

Vous qui n'avez pas encore rejoint notre projet : il est toujours temps de faire un geste : alors n'hésitez pas :

Nous avons besoin de vous

Nous comptons sur vous



JOURNEE GOURMANDE AU PROFIT DE L'EGLISE SAINT SAUVEUR

Le 25 octobre, par un beau dimanche d'automne, les Amis de Saint Sauveur ont organisé un repas soupes, pain, fromage et gâteaux maison. Pour cette occasion on a rallumé la flamme du vieux four communal sous les conseils d'un boulanger spécialiste des cuissons du pain au feu de bois : Cédric et de ses mitrons Philippe et Fred, sans compter les coups de main des uns et des autres pour débiter le bois livré par Christophe Cazotte.

Une soixantaine de pains ont rejoints la halle et furent proposés avec un grand choix de soupes et gâteaux maisons préparées par Lili, Monique, M.Cordier, Pierre et Marylou Mouries, Florence Almeras, Régine, Rosy ... Disons qu'ils étaient nombreux ce jour-là à avoir mis la main à la pâte !

Ce fut un grand plaisir d'être réuni autour de cette bonne table, le repas était excellent, copieux, savoureux avec un *gout* d'authenticité. La plus grande difficulté fut de goûter à tout.

Les bénéfices de la journée sont destinés à la restauration de l'église. D'autres animations suivront toujours dans le but de récolter des fonds.

